

---

**MASTER** mention **URBANISME, AMENAGEMENT**

**M1 PREMIERE ANNEE 2011-2012**

Responsable : Roelof VERHAGE

---

Mention du domaine « SCIENCES DES SOCIETES ET DE LEUR ENVIRONNEMENT » DE L'UNIVERSITE LYON 2. Elle constitue un cursus d'études en urbanisme et aménagement au sein de l'Université LUMIÈRE LYON 2, en associant, selon les spécialités, d'autres établissements (IEP de Lyon, Ecole Nationale des Travaux Publics de l'Etat, INSA de Lyon, Université Lyon 3, ENS-LSH).

**La première année** de la mention URBANISME, AMENAGEMENT est conçue pour apporter les bases de la discipline et préparer aux spécialisations offertes en 2<sup>ème</sup> année :

Spécialité Recherche « **Villes et Sociétés** »

Spécialité Professionnelle « **Urbanisme et Aménagement Urbain** »

Spécialité Professionnelle « **Politiques urbaines** »

---

**COMMENT OBTENIR DES RENSEIGNEMENTS ?**

Site Web : <http://www.iul-urbanisme.fr> : renseignements, informations sur les diplômes, dossiers d'inscription électroniques

**Secrétariat** : Delphine DEJEANS, Institut d'Urbanisme de Lyon, 14 Avenue Berthelot 69007 LYON tél. 04 78 58 65 51, Fax 04 78 58 47 43,  
E-Mail : d.dejeans@univ-lyon2.fr

**Responsables :**

Mention du Master  
1<sup>o</sup> année du Master

Paul BOINO  
Roelof VERHAGE

paul.boino@univ-lyon2.fr  
roelof.verhage@univ-lyon2.fr

**Calendrier de la procédure d'admission : se reporter au dossier de candidature**

---

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

La ville et l'aménagement urbain sont des champs d'action complexes qui se présentent dans des termes sans cesse renouvelés. Les transformations de l'espace au centre ou à la périphérie des villes, la formulation de stratégies et de politiques de développement des villes dans un contexte de plus en plus international, la cohésion sociale, la compétitivité territoriale et la régulation environnementale sont désormais pleinement intégrés dans le champ de compétence des urbanistes qui nécessitent la mobilisation de connaissance et de savoir-faire aussi bien de recherche que professionnelles très variées et pointues. La formation proposée repose sur un cursus de deux ans, conforme aux principes de la charte de l'Association pour la Promotion de la Recherche et de l'Enseignement en Aménagement et Urbanisme (APERAU Internationale). Elle est structurée à partir de quatre types d'apports de connaissance et d'apprentissage nécessaires à la formation de professionnels reconnus sur le marché de l'emploi et à préparer aux métiers de la recherche : les savoirs appliqués et les savoirs propres de l'urbanisme d'une part, les savoir-faire et les outils techniques de l'urbanisme d'autre part.

---

## ORGANISATION DU CURSUS DU MASTER

<b>1<sup>ère</sup> année de Mention/MASTER (bac +4)</b> délivrance de la Maîtrise d'Aménagement, mention Etudes urbaines		
2 <sup>ème</sup> année de Mention- Master (bac + 5) Diplôme de Master  Spécialité <i>Recherche</i> <i>Villes et sociétés</i>	2 <sup>ème</sup> année de Mention-Master (bac + 5) Diplôme de Master  Spécialité Professionnelle « <i>Urbanisme</i> <i>et Aménagement Urbain</i> »	2 <sup>ème</sup> année de Mention-Master (bac + 5) Diplôme de Master  Spécialité Professionnelle « <i>Politiques urbaines</i> »
Doctorat Géographie, aménagement et urbanisme		

La 1<sup>ère</sup> année de la Mention constitue un tronc commun destiné à donner les connaissances de base et techniques pour aborder le champ de l'urbanisme et de l'aménagement. Ces connaissances requièrent la maîtrise d'une culture et de savoirs fondamentaux communs qui dépassent les approches strictement disciplinaires. La conception pédagogique proposée se veut ouverte, pratique et innovatrice dans la façon de poser et de traiter les questions.

Considérant que les étudiants pourront choisir au terme de la 1<sup>ère</sup> année de la Mention entre les spécialités professionnelles ou de recherche, la formation fait aussi une part importante à

l'initiation aux problématiques et aux méthodes de recherche.

Les Spécialités organisées en 2<sup>ème</sup> année de la Mention du Master constituent autant des voies de spécialisation après le tronc commun.

A partir de savoirs communs, elles proposent des voies de spécialisation qui distinguent une formation à la recherche et deux formations à visée professionnelle qui partagent certains enseignements communs.

---

## CONDITIONS D'ACCES

### ❖ ACCÈS en 1<sup>ère</sup> année de MASTER (Mention Aménagement, Urbanisme)

- Le Master est accessible aux étudiants issus de la licence d'Aménagement de l'Université Lyon 2, et aux étudiants qui présentent un diplôme de niveau Bac + 3 (licence) ou titres reconnus comme équivalents, dans les domaines ayant un rapport avec une des disciplines constitutives de l'urbanisme et de l'aménagement. Il s'agit en particulier :

- *des licences de Sciences Sociales et humaines (Géographie, Économie, Sciences politiques, Études Urbaines, Aménagement, Sociologie, Information et Communication, Histoire, Histoire de l'Art, Droit, AES, Tourisme), de Sciences et Techniques d'aménagement*
- *des diplômes d'IUP et de MST en aménagement et en urbanisme, ainsi que dans des domaines connexes*
- *des diplômes d'IEP, d'architecture, d'ingénieurs de niveau équivalent n'ayant pas de spécialisation dans le champ de l'urbanisme et de l'aménagement*
- *de tout autre diplôme reconnu équivalent par le Conseil Scientifique de l'Université*

Si les publics visés sont essentiellement des étudiants en formation initiale, le Master peut également recruter des personnes en reprise d'étude.

- **Validation des acquis professionnels** (application du décret du 23 août 1985 et de la loi du 20 juillet 1992).

Le bénéfice de l'admission peut être étendu aux professionnels ayant plus de 5 années d'expérience en urbanisme, aménagement ou gestion urbaine et détenteurs d'un diplôme de niveau Bac + 2. Cette possibilité exceptionnelle reste soumise à l'avis du conseil de la formation et du Conseil Scientifique de l'Université. Elle est impérativement liée à un engagement de disponibilité pour suivre l'intégralité du cursus sans dérogation possible.

- **Modalités d'inscription**

Pour les étudiants qui souhaitent entrer directement en 1<sup>ère</sup> année du MASTER, l'accès se fait sur la base de l'examen des dossiers de candidature et des lettres de motivation, complétés éventuellement par un entretien.

En fonction des acquis antérieurs et du profil de chaque étudiant, le Conseil de Formation lui propose un contrat pédagogique adapté à son cas. Il peut exiger que l'étudiant suive tout ou partie de l'année préparatoire.

Les candidats étrangers, pour être acceptés, doivent faire la preuve qu'ils maîtrisent parfaitement la langue française, tant à l'écrit qu'à l'oral.

- **Capacité d'accueil**

Les effectifs d'admis sont ajustés aux capacités d'accueil et aux modalités pédagogiques de l'enseignement. Ils le sont aussi par le souhait d'offrir à tous les étudiants recrutés en 1<sup>ère</sup> année la possibilité de poursuivre en 2<sup>ème</sup> année. **Ils ne peuvent être supérieurs à 45 étudiants.**

## Contenu 1<sup>ère</sup> année Master mention Urbanisme, Aménagement

### SEMESTRE 1 (30 ECTS)

Objectifs : enseigner les bases et les éléments de la culture du champ

Les cours et les ateliers programmés du début octobre à fin janvier comprennent 6 UE à contenu disciplinaire :

#### **UE 1 : Savoirs appliqués à l'aménagement et l'urbanisme**

A.2 Sociologie de la ville

A.6 Institutions, politiques et acteurs de l'urbanisme

A.10 Droit de l'urbanisme

#### **UE 2 : Savoirs propres du champ de l'aménagement et de l'urbanisme – pratiques des politiques urbaines**

A.3 Economie urbaine et territoriale

A.4 Environnement urbain

A.7 Transport, mobilité et urbanisme

A.8 Politique du logement

#### **UE 3 : Savoirs propres du champ de l'aménagement et de l'urbanisme – pratiques de l'aménagement**

A.5 Histoire et théorie de l'urbanisme

A.9 Urbanisme opérationnel

#### **UE 4 : Savoirs propres du champ de l'aménagement et de l'urbanisme – pratiques de la conception urbaine**

A.12 Analyse de projets urbains

A.15 atelier de programmation

### SEMESTRE 2 (30 ECTS)

Objectifs : Permettre aux étudiants de s'initier aux pratiques professionnelles et de recherche et de préparer leur orientation de fin d'année.

#### **UE 5 : Stage professionnel ou stage recherche**

B.1 Rapport de stage et mémoire

#### **UE 6 : Savoirs propres au champ de l'aménagement et de l'urbanisme – pratiques professionnelles et de recherche**

B.2 séminaire de pratique et de méthode appliqué à l'urbanisme

A.1 Dynamiques urbaines

A.11 planification et aménagement des espaces urbanisés

A.13 Spatial planning in European city regions

A.14 Atelier de méthodes appliquées

Selon leur motivation et éventuellement en prévision de leur future spécialisation, les étudiants peuvent choisir d'effectuer une des deux modalités suivantes :

#### **LE STAGE PROFESSIONNEL**

Il consiste à placer l'étudiant en situation professionnelle dans un organisme d'accueil (collectivité locale, agence d'urbanisme, société d'aménagement, etc...) pour une durée minimum de 3 mois. Il est programmé de février à fin mai. Il est organisé dans le cadre d'une convention liant l'établissement d'enseignement et l'organisme d'accueil, précisant la nature du travail confié à l'étudiant et son encadrement. Il comporte obligatoirement un sujet précis, choisi en fonction du champ de spécialisation de l'étudiant. L'étudiant est encadré par un enseignant de la formation et par un correspondant au sein de l'organisme d'accueil.

Chaque étudiant réalise un mémoire personnel entre le mois de mai et la fin du mois d'août. Sous la responsabilité d'un enseignant, le mémoire traite d'un thème en lien avec le sujet du stage effectué mais apportant une vision distanciée et critique du sujet. La soutenance du mémoire a lieu devant un jury composé d'enseignants de la formation et éventuellement de professionnels compétents sur le sujet. La note obtenue permet de valider l'Unité d'Enseignement (UE5)

#### **LE STAGE EN EQUIPE DE RECHERCHE**

Effectué au sein d'une équipe de recherche, il propose aux étudiants de suivre les séminaires de l'équipe de recherche et ceux organisés par les enseignants chercheurs de la formation. Il permet un premier apprentissage de la recherche sur un sujet encadré par un tuteur enseignant ou chercheur. Il débouche sur la rédaction d'un mémoire de recherche. La note obtenue permet de valider l'Unité d'Enseignement (UE5)

---

## **PRESENTATION DU CONTENU DES ENSEIGNEMENTS**

(SOUS RÉSERVE DE MODIFICATIONS ANNUELLES)

### **A.1 Les dynamiques urbaines**

- Contenu : Enjeux contemporains et problématiques de la ville, de l'aménagement et des politiques urbaines.
- Modalités pédagogiques : séminaires
- Validation : exposé

### **A.2 Sociologie de la ville**

- Contenu : Sociologie de l'action collective, acteurs et systèmes d'action concrets, formes de régulation de l'action collective, nature des accords, évolution des paradigmes de l'action publique et des techniques d'action
- Modalités pédagogiques : cours
- Validation : dossier

### **A.3 Economie urbaine et territoriale**

- Contenu : Stratégies et politiques de développement économique des villes et des territoires. Ce cours analyse les dispositifs d'action publique mis en place en vis-à-vis des dynamiques économiques. Nature et rôle économique de la ville comme acteur économique. Les politiques économiques urbaines : les interventions, les dispositifs sur l'économie urbaine et les territoires.
- Modalités pédagogiques : cours
- Validation : devoir sur table et/ou dossier

### **A.4 Environnement urbain**

- Contenu : Objectifs et outils des politiques environnementales appliquées à l'urbanisme. Sédimentation historique de ces politiques, diversité des champs couverts, outils mobilisés, dispositifs et acteurs, conséquences sur le mode de production et de gestion des villes.
- Modalités pédagogiques : cours
- Validation : devoir sur table et/ou dossier

### **A.5 Histoire et théorie de l'urbanisme**

- Contenu : Histoire des doctrines et des théories de l'urbanisme et de l'aménagement urbain ; analyse de l'interaction entre contexte (économique, social, institutionnel), enjeux et objectifs de l'aménagement et de l'urbanisme et jeu d'acteurs dans différentes périodes ; éléments d'épistémologie de l'urbanisme.
- Modalités pédagogiques : cours
- Validation : devoir sur table ou dossier

### **A.6 Institutions, politiques et acteurs de l'urbanisme**

- Contenu : construction des politiques publiques à l'échelle locale, définition des enjeux (réception des politiques nationales et européennes, diffusion de politiques publiques, controverses locales, ...), construction des programmes d'action (dévolution des moyens, techniques d'action, ...), conduite des politiques publiques, évaluation des politiques publiques. Objectif du cours : à partir d'une double investigation sur le renouvellement contemporain de l'action urbaine (contenus et acteurs), interpréter, relativiser, situer plus clairement les enjeux structurels des politiques urbaines.
- Modalités pédagogiques : Cours
- Évaluation : commentaire de documents

### **A.7 Méthodes appliquées à la planification des transports**

- Contenu : analyse de la question des déplacements urbains dans la ville. Rapports entre les déplacements urbains et les modes d'urbanisation, sur la gestion des déplacements dans la ville. Méthodologie de la production et de l'analyse de données d'enquête appliquée à la mobilité et au transport.
- Modalités pédagogiques : cours
- Validation : dossier

### **A.8 Politique du logement**

- Contenu : Histoire du logement social en France, acteurs et institutions en présence, mode de financement, etc.
- Modalités pédagogiques : cours et TD
- Validation : devoir sur table ou dossier

### **A.9 Urbanisme opérationnel**

- Contenu : Présentation et analyse des différents modes d'intervention (procédures juridiques et pratiques) et des outils de l'urbanisme opérationnel (fonciers et financiers), dans la perspective de leur mise en oeuvre.
- Modalités pédagogiques : cours
- Validation : devoir sur table et / ou exposé

### **A.10 Droit de l'urbanisme**

- Contenu : Hiérarchie des normes, relations contractuelles entre acteurs (marchés d'études, réalisations etc.), le contentieux en urbanisme, enquêtes d'utilité publique, procédures de recours, fonctionnement du tribunal administratif
- Modalités pédagogiques : cours
- Validation : réalisation d'une note de cadrage juridique

### **A.11 Planification et aménagement des espaces urbanisés**

- Contenu : Processus d'élaboration et d'application des documents de planification (DTA, SCOT, PLU, CC). Techniques de conception (enchaînement des études, concertation, relations aux élus, etc.) et de suivi (évaluation, « monitoring ») des documents de planification.
- Modalités pédagogiques : Atelier
- Validation : Exercice de montage d'une procédure de planification

### **A.12 Analyse de projets urbains**

- Contenu : A travers l'étude de cas réel, introduction aux modalités de conception des projets urbains : études de faisabilité, programmation, composition urbaine, avant projet et partis-pris d'aménagement.
- Modalités pédagogiques : cours et TD
- Validation : Dossier analyse d'un projet urbain

### **A.13 Spatial Planning in European City Regions**

#### *Cours en Anglais*

- Contenu : Analyse des politiques et des dispositifs en matière d'urbanisme et d'aménagement dans des pays étrangers développés, afin de mettre en évidence la diversité des conceptions, des enjeux, des organisations et des modes de faire dans ces pays. L'accent est mis sur la diversité des contextes institutionnels et d'acteurs qui régissent l'aménagement urbain. Enjeux et approches de recherche comparative.
- Modalités pédagogiques : séminaire intensif
- Validation : Dossier

#### **A.14 Atelier de méthodes appliquées**

- Contenu : Réalisation de supports de communication en urbanisme / aménagement : techniques d'entretien pour collecte d'information et utilisation des outils informatiques pour retouche d'images et mise en forme (Photoshop, Illustrator, In Design).
- Modalités pédagogiques : TD
- Validation : réalisation d'un poster

#### **A.15 Atelier de programmation**

- Contenu : Méthodologie de la programmation urbaine en tenant compte des mutations en cours et des projets existants dans son environnement et en s'inspirant d'exemples d'aménagement comparables afin d'aboutir à la formulation d'un parti pris d'aménagement.
- Modalités pédagogiques : Atelier
- Validation : Exercice de programmation

#### **B.1 Stage professionnel ou de recherche**

**Option 1** Un **stage** professionnel d'une durée minimum de 3 mois (février-mai) permet une première expérience pratique. Le stage donne lieu à l'élaboration d'un **mémoire** de stage qui préfigure une orientation professionnelle.

**Option 2** Un **stage** en équipe de recherche d'une durée minimum de 3 mois (février-mai) permet un premier apprentissage de la recherche. Le stage donne lieu à l'élaboration d'un **mémoire** de recherche en liaison avec le sujet du stage qui préfigure une orientation de recherche.

#### **B.2 Séminaire de problématique et de méthode appliqués à l'urbanisme**

L'atelier de méthode est destiné à encadrer un **stage** professionnel ou en équipe de recherche et à en valoriser les acquis. Le stage permet une première expérience pratique. L'atelier est destiné à apporter une aide à l'élaboration d'un **mémoire** en liaison avec le sujet du stage. Ce travail peut préfigurer, soit une orientation en termes de recherche, soit une orientation professionnelle.

- Contenu : A partir des sujets de recherche ou des stages professionnels des étudiants, il s'agit d'abord de leur apporter une aide méthodologique pour revenir sur les acquis des stages et les valoriser. Il s'agit ensuite de les aider à développer leur démarche d'investigation de terrain, à élaborer une analyse et une méthodologie ; de leur apporter les méthodes d'élaboration et de rédaction de leur mémoire.
- Modalités pédagogiques : séminaires méthodologiques
- Validation : exposés